

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50

TÉLÉPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS
A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef
Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 80
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d ^e —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d ^e —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les pourparlers entre Berlin et Paris. Les vaincus sont plus conciliants, mais l'accord n'est pas encore en vue. L'Angleterre peut avancer l'heure du succès définitif. — Le redressement financier de l'Autriche... et l'Allemagne. Ici, la bonne foi faisant défaut il faut la coercition. — Les Conseils généraux et la politique de M. Poincaré. — Un coup de force en Espagne.

la guerre et lorsqu'on y croyait, dit notre confrère Louis Forest, « ils se couchaient, découvrant des mitrailuses, et les nôtres étaient fauchés. »

M. Ador, ancien président de la Confédération Helvétique, a fait à la Société des Nations une communication particulièrement intéressante. Il a signalé le relèvement progressif de l'Autriche et a montré comment ce relèvement a été obtenu. Il est dû à un ensemble de mesures sages et pratiques et à la bonne volonté des dirigeants de Vienne qui ont suivi à la lettre les suggestions de Genève.

Il faut se réjouir de ce résultat. L'Autriche paraissait être dans un état désespéré au point de vue financier ; grâce à l'énergie et à la loyauté de son gouvernement elle est en train de redresser sa situation.

Ceux qui blâment l'« aventure de la Ruhr » estiment que l'Allemagne aurait fait de même et qu'elle aurait pu ensuite payer ses dettes.

C'est une affirmation risquée, car la Prusse a tenté, avec une mauvaise foi indiscutable, de se soustraire aux conséquences de son agression. C'est une opinion que l'on trouve même sous la plume de certains internationalistes qui blâment énergiquement l'occupation de la Ruhr.

On lui, par exemple, dans le n° d'août de la revue la Paix par le Droit qui prêche le règlement des conflits par l'arbitrage entre les nations : « Les gouvernements allemands, loin d'imposer aux millionnaires et aux milliardaires des charges proportionnées à leurs bénéfices... ont, au contraire, traité les magnats de l'industrie et de la finance, ainsi que les hobereaux, gros propriétaires fonciers, avec tous les égards d'avant-guerre, et comme s'il n'y avait pas eu de « révolution » en Allemagne. Les Stinnes, Thyssen, Kirdof, etc., ont pu, tout à loisir, placer leurs fonds en lieu sûr dans des banques suédoises, suisses, hollandaises, danoises. La dégringolade du mark, s'accroissant de jour en jour, a été trop visiblement, sinon directement provoquée, du moins favorisée par le gouvernement du Reich. Et ainsi de suite.

« En fin de compte, les Alliés en ont eu assez d'être ainsi dupés, et des mesures de contrainte et de violence, qu'on ne saurait justifier au point de vue économique, deviennent parfaitement explicables... »

Cette revue, « pacifiste », nettement hostile à la politique de M. Poincaré, est contrainte de reconnaître la perfidie de Berlin.

L'Allemagne n'aurait donc apporté aucune loyauté à suivre les conseils de la Société des Nations. Il fallait la contraindre aux paiements qu'elle voulait esquiver.

On y arrivait.

Devant le succès probable de la politique de M. Poincaré, on mande de New-York : Le Times annonce qu'en cas de règlement du conflit de la Ruhr, un emprunt international d'un milliard de dollars serait émis pour restaurer le crédit de l'Allemagne. Le quart du montant de l'emprunt serait réservé à un syndicat des Etats-Unis. L'actif industriel de l'Allemagne et la garantie des autres nations européennes seraient de gage. L'émission se ferait sous le contrôle de la S. D. N., comme pour le récent emprunt autrichien. Le syndicat américain grouperait les principales banques des Etats-Unis.

On songe déjà, en Amérique, aux moyens de régler les comptes entre les nations.

C'est un indice qui prouve qu'on a foi, par delà l'Océan, dans la politique de notre gouvernement.

Six Conseils généraux ont tenu leur deuxième session de 1923 au cours de cette semaine : Gard, Tarn, Lot-et-Garonne, Marne, Haute-Savoie et Morbihan.

Détail à noter, les six présidents sont des radicaux-socialistes indiscutables. Tous ont prononcé, à l'ouverture de la session, des discours excellents approuvant l'occupation de la Ruhr et ces Assemblées départementales ont voté des félicitations à M. Poincaré pour l'énergie qu'il déploie en vue de faire rendre justice à la France.

Ainsi, loin du Parlement, les radicaux-socialistes semblent ne plus faire aucune réserve sur la courageuse attitude de notre Premier qui

se dépense sans compter pour amener les vaincus à respecter le traité de Versailles.

Pourquoi cette approbation totale en province : pourquoi des réserves... à Paris.

Il ne serait pas difficile de trouver plusieurs explications à cette double attitude. Mais une doit être soulignée.

En dépit des affirmations de la presse avancée, le pays est nettement en immense majorité avec M. Poincaré. Loin des mesquines combinaisons de couloirs on ne trouve qu'admiration pour ce grand Français. On lui sait gré de n'avoir pas hésité à se lancer à nouveau dans la mêlée pour défendre son pays, alors que son admirable passé l'eût autorisé comme ses prédécesseurs, sortis de l'Elysée, à vivre tranquille et sans souci.

La politique du gouvernement, dit le rédacteur du Temps, « contre laquelle ils dirigent parfois, à Paris, des critiques injustes, apparaît, en France, comme si normale, si nécessaire que bon gré malgré les contempteurs aigris du radicalisme socialiste intra muros deviennent, extra muros, les flatteurs méritoires. Dans l'intérêt de la France, dans l'intérêt de l'Union nationale, dans l'intérêt même du parti radical socialiste, on ne peut que se féliciter de cette unanimité. »

Les juntes militaires espagnoles tentent un coup de force : à Barcelone, le gouverneur militaire a proclamé l'état de siège et lancé une proclamation à la population. On affirme que le mouvement s'étend. A Madrid cependant l'armée résisterait à l'appel de la Catalogne.

Le mouvement est provoqué par la déplorable gestion du pays qui a suivi le désastre africain. Il se peut que le parti militaire ait le secret espoir de reprendre l'affaire, mais le peuple est las des campagnes sans fin qui accroissent les impôts et provoquent la misère.

Le gouvernement n'ayant pas voulu suivre le parti militaire, ce dernier entend imposer sa volonté par la force.

Le ministre résiste et se déclare prêt à la lutte.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, il est impossible de formuler un pronostic quelconque, mais le mouvement est grave et il atteste que l'Espagne se débat dans une situation difficile...

En dernière heure on annonce la démission du Cabinet espagnol.

Déconvenues

On sait que la socialisation est à l'ordre du jour en Tchéco-Slovaquie. Cela ne veut pas dire qu'on l'applique dans toutes les branches de l'économie nationale... On s'en garderait bien. Mais quelques essais, sporadiques et timides, ont été faits.

Du rapport déposé récemment par les inspecteurs du travail de diverses villes, semble ressortir que ces résultats ne sont guère encourageants. A Brno (autrefois dit Brünn), on a socialisé une fabrique de meubles, et on l'a remise entre les mains des ouvriers. Ceux-ci sont partis, pleins d'espoir, pensant montrer aux commerçants combien la gestion ouvrière était supérieure à la gestion capitaliste, se promettant augmentation de salaire, augmentation du rendement et baisse des prix, permettant de faire aux patrons rude concurrence. Il a fallu déchanter ; rapidement, le rendement a diminué, et les dirigeants ouvriers, peu écoutés, n'ont pas réussi à le relever... Bientôt c'était le déficit, puis la menace de ruine et l'obligation de restituer la fabrique à l'industrie privée. Pareille aventure était déjà arrivée à maintes entreprises allemandes socialisées.

A Novo-Ves, la même expérience a été faite dans une tannerie... Elle a évolué de la même façon : désorganisation, difficultés financières et, finalement, retour à l'industrie privée.

A Trencin, également, on a voulu établir une entreprise ouvrière, cette fois, une verrerie. Les verreries ouvrières, on le sait, n'ont guère de chance : A Trencin, l'affaire a marché si mal qu'on a dû baisser les salaires de 17 0/0 ! Ce n'était pas pour ce la que les ouvriers s'étaient instaurés patrons... Aussi les a-t-on vu retirer leurs parts et refuser d'être représentés dans l'administration de l'usine.

INFORMATIONS

En Pays occupés

Le 11 septembre, à 20 heures, un Allemand qui traversait le passage à niveau du château de Gue, nord-ouest de Castrop, et qui, ne s'étant pas arrêté aux sommations qui lui étaient faites, a été tué par la sentinelle de garde.

Générosité française

Le montant des entrées aux courses militaires interalliées, qui ont eu lieu dimanche dernier, à Dortmund, s'élevant à 50 milliards de marks, a été remis par les autorités d'occupation à la municipalité de Dortmund pour venir en aide à la population nécessaire de la ville.

La question monétaire

Les commissions économiques et financières du conseil économique d'Empire se sont réunies en séance commune pour discuter la question d'une banque d'émission d'une monnaie or. D'après la « Gazette de Voss », la résolution déjà connue de la commission monétaire du gouvernement d'Empire a été adoptée avec quelques dispositions complémentaires par 23 voix contre 20.

Un parti qui ressuscite

Le parti nationaliste socialiste interdît en Prusse s'est débaptisé et se rénomme maintenant : Parti nationaliste socialiste de la grande Allemagne. Le ministre de l'intérieur prussien annonce qu'il le combattra sous cette nouvelle forme.

Un coup d'Etat militaire en Espagne

La garnison de Barcelone et plusieurs autres sont en rébellion déclarée contre le gouvernement.

Une proclamation

Une proclamation, signée du capitaine général Primo de Rivera marquis d'Estella, est adressée aux Espagnols.

L'état de siège

L'état de siège est proclamé à Barcelone ; dans les provinces catalanes, le mouvement insurrectionnel s'est accompli dans le plus grand calme.

La rébellion était prévue

Selon les journaux, le mouvement qui vient d'éclater à Barcelone était préparé pour vendredi ; mais le gouvernement, ayant eu connaissance de ce mouvement adopta des mesures de précaution ; celles-ci auraient motivé la décision des organisateurs de la sédition d'avancer le moment où elle devait éclater.

Le mouvement n'est pas contre le roi

En l'absence de M. Quinones de León, ambassadeur d'Espagne à Paris, le premier secrétaire d'ambassade déclare que de toutes façons ce mouvement qui est un mouvement militaire, n'est pas dirigé contre le roi, mais semble l'être uniquement contre le gouvernement.

Un coup d'Etat communiste avorté en Bulgarie

A la suite de menées subversives du parti communiste préparant une action armée contre la sûreté de l'Etat, la police a procédé à Sofia à l'arrestation d'un certain nombre de leaders de ce parti et a ordonné la fermeture des clubs communistes.

La revanche du change

En raison de la dépréciation du franc, les filatures de laine du Yorkshire se ressentent sérieusement de ce que les manufactures françaises ont pu vendre leurs produits en Angleterre à un prix considérablement inférieur à celui auquel peuvent être vendus les produits britanniques.

En conséquence, la chambre de commerce de Bradford a décidé de faire appel au ministère du commerce et de protester contre cette concurrence.

Le calme règne à Constantinople

Le vapeur *Tadla* est arrivé de Constantinople. A bord se trouvaient 400 hommes faisant partie de la base française en Orient ; d'après les déclarations des officiers du *Tadla*, la situation à Constantinople est excellente. La ville est calme et la population commence à jouir des bienfaits de la paix.

Au Japon

Selon les derniers renseignements connus, 814.000 réfugiés environ, ont jusqu'à présent quitté Tokio et les régions dévastées environnant la capitale. Les uns s'en vont par trains, les autres par steamer.

Une ville américaine détruite par un raz de marée

Selon un radiotélégramme, un raz de marée a détruit la petite ville de San-José-de-Cabo, sur le littoral occidental de la Basse-Californie. On croit que la plupart des habitants ont pu se sauver.

Un milliard de dollars

Le « Times » annonce qu'en cas de règlement du conflit de la Ruhr, un emprunt international d'un milliard de dollars serait émis pour restaurer le crédit de l'Allemagne. Le quart du montant de l'emprunt serait réservé à un syndicat des Etats-Unis. L'actif industriel de l'Allemagne et la garantie des autres nations européennes seraient de gage. L'émission se ferait sous le contrôle de la S. D. N., comme pour le récent emprunt autrichien. Le syndicat américain grouperait les principales banques des Etats-Unis.

Deux inventions d'une grande portée scientifique

A Liverpool, à l'occasion du congrès annuel de la British Association, on a organisé une exposition scientifique dans laquelle deux inventions occupent une place spéciale. L'une, l'octophone, de M. Fournier, d'Albe, dont il a déjà été parlé, fait littéralement parler les pages d'un livre au bénéfice des aveugles. Elle est présentée par le professeur Barr, de Glasgow, qui l'a modifiée et développée.

L'autre merveille est le photophone qui, ainsi que son nom l'indique, transmet le son le long d'un rayon lumineux.

Une démonstration préalable a eu lieu. L'inventeur, M. Rankine, fit un discours qui fut clairement entendu dans une des classes de l'école technique située à plusieurs centaines de mètres de distance. L'appareil utilise un rayon de lumière électrique. La voix humaine cause des vibrations infinitésimales dans ce rayon et celles-ci sont reçues au poste d'arrivée par des cellules de sélénium et reproduites en paroles à nouveau à l'aide d'un récepteur de téléphone ou d'un haut parleur de téléphonie sans fil.

La portée de la voix humaine ainsi transmise, déclare l'inventeur, n'est limitée que par la rotondité de la surface de la terre. Les navires en mer — et ce n'est pas là une des moindres merveilles de cette invention — pourraient rester en communication rapide et ininterrompue, ce qui atténuerait en grande partie le danger couru par les navigateurs.

M. Augagneur est rentré

M. Augagneur, gouverneur de l'Afrique équatoriale, est arrivé à Bordeaux par le paquebot *Asie*. Interviewé au débarquement, M. Augagneur a confessé la situation nettement déficitaire de la colonie : « J'ai pris toutes mesures qui m'ont paru utiles, mais ces mesures ont été insuffisantes, étant donné les efforts financiers trop restreints de la métropole. »

L'exhumation d'une ville

Dans le terrain de chasse dit Donana, près de Sanlúcar (Espagne), que visite fréquemment le souverain, ont commencé des fouilles en vue de la préparation de recherches archéologiques qui seront entreprises incessamment dans le but de mettre au jour l'ancienne ville de Tartessus, qui existait à l'embouchure du fleuve Bétis — ancien nom du Guadalquivir — dix siècles avant Jésus-Christ.

Bucarest-Belgrade en aérobuis

Un aérobuis trimoteur vient de faire le voyage Bucarest-Belgrade, aller et retour, pendant la nuit, guidé par des phares placés tous les 30 kilomètres. Ce voyage assure la réalisation du trajet Bucarest-Paris en 23 h., qui doit être mis en application l'année prochaine.

CHRONIQUE LOCALE

LA QUESTION DES RETRAITES OUVRIÈRES

La Chambre est saisie d'une proposition de résolution invitant le Gouvernement à déposer un projet de loi allouant une indemnité de vie chère aux bénéficiaires de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes. Evidemment, le taux de la pension servie aux assurés facultatifs et obligatoires n'est pas en rapport avec la vie chère.

Les assurés facultatifs touchent 0 fr. 15 par jour, et les assurés obligatoires 0,35.

Or, dans le projet de relèvement du taux des pensions servies aux fonctionnaires, le relèvement prévu est satisfaisant et est accueilli avec faveur par les intéressés.

Il paraît donc juste qu'aux bénéficiaires de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes soient accordés les mêmes avantages, c'est-à-dire que la pension soit relevée dans les mêmes proportions que celles des fonctionnaires.

Au surplus, ces pensionnés si modestes n'ont profité d'aucune indemnité de vie chère. Pourquoi, puisque pensionnés par l'Etat, n'ont-ils pas été traités sur un même pied d'égalité ?

Plus d'un million de vieux travailleurs des deux sexes ont été ainsi oubliés, laissés de côté. Ce n'est pas juste.

Ce n'est pas juste, parce qu'ils ont adhéré, dès le début, à la loi sur les retraites, et ont versé leur cotisation soit facultative, soit obligatoire, et parce que l'Etat leur avait promis de faire encore mieux en leur faveur.

Sans doute, la guerre a été la cause pour laquelle la loi n'a pu être modifiée, bonifiée, mais, dès lors, il est temps de songer à la retoucher.

Que l'Etat augmente les cotisations dans une proportion raisonnable, soit ; mais qu'il ne se contente pas de verser des pensions de retraite de 0,15 ou de 0,35 centimes par jour !

La situation budgétaire n'est pas superbe, — certes, chacun le sait, — et l'Etat ne saurait se permettre d'être prodigue.

Mais un projet de loi de relèvement des retraites des fonctionnaires a été voté : il paraît juste que tous les pensionnés de l'Etat soient compris dans ce projet.

Et puis, quand donc le Parlement se décidera-t-il à discuter le projet des retraites ?

Ce projet a été déposé sur le bureau de la Chambre, voici déjà plusieurs mois, et depuis, on n'en parle plus !

Cela coûtera trop cher ? dira-t-on. Cependant, s'il est exact que le Parlement veuille voter la loi qui assure aux travailleurs une pension de retraite, est-ce qu'il n'économisera pas, d'autre part, les sommes considérables qu'il dépense pour l'assistance, les secours divers qui ne sont distribués que comme des aumônes ?

Certes, ces lois d'assistance rendent des services aux malheureux ; mais est-ce qu'elles ne sont pas un joli tremplin électoral pour ceux qui les appliquent ? Du jour où les lois d'assistance seront supprimées, et où la loi des retraites sera appliquée, les assistés ne tendront plus la main ; et c'est peut-être ce que ne veulent pas les politiciens !

En attendant le vote, l'application de cette grande loi sociale qui assurera aux travailleurs, du pain pour leurs vieux jours, il est nécessaire d'abord, que les bénéficiaires des retraites ouvrières et paysannes, soient pensionnés au prorata des versements qu'ils auront faits, de la même façon que les fonctionnaires.

LOUIS BONNET.

nous sommes heureux de lui affirmer, ici, nos très sincères félicitations, pour la haute distinction dont il vient d'être l'objet.

Enregistrement. — Depuis plus de 5 ans, Lauzès n'a plus « son » receveur d'enregistrement, et les hommes d'affaires, qui ont souvent besoin de voir ce fonctionnaire, sont obligés de faire près de 40 km. aller et retour, pour se rendre chez lui.

Montcuq

Voici le programme des fêtes qui auront lieu les 22, 23 et 24 septembre :

Samedi. — Réception de la Lyre, départ du ballon « L'Idée », grand bal de nuit.

Dimanche — 10 h., concert-apéritif ; 14 h., concours de tir, nombreux prix ; 15 h., courses pédestres (3.000 m. plat), avec concours du Grand Léon Rescouzier ; 16 h., grand bal ; 17 h., Radiola-Concert ; 24 h., brillant feu d'artifice, embrasements ; 23 h., bal de nuit, bataille de confetti.

Lundi. — 10 h., concert-apéritif ; 14 h., courses de bicyclettes, circuit Montcuquois, 40 km. Prix importants. Engagements : 2 fr. reçus chez Aly, coiffeur, avant le 20 inclus ; 15 h., jeux divers ; 7 h., bal ; 21 h., départ d'un ballon.

Clôture de la fête mardi matin à 3 h. par le défilé joyeux du monome chantant des Cadets montcuquois. — Attractions.

Le Comité ne répond pas des accidents.

Floressas

Omission. — Dans notre entrefilet de mercredi sur l'autobus Libos-Puy-l'Évêque-Floressas-Montcuq, nous avons omis involontairement de dire que Montcuq recevait par cet autobus un courrier supplémentaire. C'est un point de plus en faveur du maintien de notre ligne d'autobus et il méritait pour cela d'être signalé.

Puy-l'Évêque

Nécrologie. — Vendredi matin, est décédée presque subitement, Madame Touriol, épouse du directeur de l'École publique de garçons ; bien que fatiguée depuis quelques jours, rien ne faisait prévoir une fin aussi rapide.

Nous prions M. Touriol et tous les siens de croire à nos condoléances les plus émues.

VITICULTEURS

le BIOSULFITE JACQUEMIN

Améliore la vendange
Régularise la fermentation
Augmente le degré
Assure la conservation des vins

Pharmacie Paul GARNAL — CAHORS

Arrondissement de Figeac

Figeac

Grande Manifestation Automobiles
Paris-Pyrénées-Paris, par Moto-cyclistes, Stéocars, Cyclocars, du 13 au 20 septembre 1923, organisée par « Moto Revue » avec le concours du « Petit Parisien ».

La deuxième étape de Clermont-Ferrand à Toulouse, le 14 septembre 1923, par Figeac.

Vendredi matin, après la pluie qui n'a cessé de tomber toute la nuit, à la grande joie de nos agriculteurs, les coureurs sont arrivés.

Notre petite cité avait pris, à cette occasion, un air de fête.

La place de la Raison, où avait lieu le contrôle, était ornée de drapeaux, d'orfèbres et de lanternes vénitienes.

La course avait attiré une grande quantité de monde surtout du monde cycliste. On tenait à voir ces vaillants du volant ou de la motocyclette. Tous étaient en bonne forme.

Le contrôle d'arrivée était assuré par des contrôleurs de Figeac qui ont constaté la bonne marche des concurrents qui sont repartis à vive allure sauf le conducteur d'un sidécar, qui a constaté une avarie à son frein et qui a pu partir, après réparation, pour Toulouse, rejoindre ses camarades.

Nous avons pu apprécier la performance de ces voiturettes et motocyclettes qui ont réalisé d'appréciables progrès.

Pharmacie de service. — Le service sera assuré le dimanche 16 septembre, par la Pharmacie Selves, rue de la République.

Etat-civil de la semaine du 8 au 15 septembre. — Naissances : Gasquet Simone, née le 4 septembre et décédée le 6 ; Lacam Jeanne, née le 12 à Figeac.

Décès. — Gastagné Jean, âgé de 64 ans, rue Colomb ; Belleuvre Virginie, âgée de 84 ans, à l'hopital, rue d'Anjou ; Pradayrols Jules, âgé de 38 ans, décédé à Figeac, rue Vignerie.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir sous la présidence de M. le Dr Pezet. Il s'est occupé d'affaires diverses.

Bagnac

Marché. — Notre marché hebdomadaire de mercredi a été assez bien approvisionné ; mais, vu la sécheresse, les denrées sont si rares que les cours s'en ressentent et que nous payons tout fort cher. Voici les cours :

Poules, 3,50 ; poulets, 4,50 ; canards, 3,75 ; lapins, 2 fr. ; beurre, 6 fr., le tout le demi kilo.

Oufs, 5,25 la douzaine.

Poires, de 0,75 à 1 fr. la douzaine ; pêches, de 0,50 à 0,70 ; raisins, 1 fr. le demi-kilo ; choux, de 2 à 3,50 pièce ; salades et autres légumes toujours chers.

Lissac-et-Mouret

Fête locale. — La jeunesse de Lissac-et-Mouret se prépare à célébrer dignement sa fête patronale avec un éclat qui dépassera celui des années précédentes.

Cette fête, qui est fixée aux 6, 7 et 8 octobre prochain, comprendra des réjouissances nombreuses et variées.

Latronquière

Accident. — Le sieur Saintemarie Henri, du village de Frieuse, portait en compagnie d'un ouvrier une grosse pierre sur une civière. Tombant par suite d'un faux pas, la pierre lui roula sur la tête. Transporté à son domicile avec une grave blessure, il en sera quitte pour plusieurs jours de repos.

Incendie. — Le feu s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Rouquet.

Tout le contenu : blé, avoine, paille foin, outils aratoires, a été la proie des flammes.

M. Rouquet était assuré pour 6.000 francs.

Les causes de l'incendie sont inconnues.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Concours de solistes. — En raison de l'affluence considérable prévue, le Comité a décidé que seuls les auditeurs, porteurs de cartes bleues, auraient droit à des places assises, notamment pour le concert du dimanche soir, à 21 heures, où paraîtront seulement les lauréats de la journée. Ces places assises étant limitées à 300, les retardataires feront bien de se hâter.

Pharmacie ouverte. — C'est la pharmacie Pons qui assurera le service après-demain lundi, 17 septembre.

La pluie. — Jeudi dernier, vers 7 heures du soir, un orage a éclaté sur notre ville suivi d'une pluie fine et pénétrante qui, malheureusement n'a duré que jusqu'à 10 heures.

Elle est insuffisante pour pouvoir travailler, mais elle a néanmoins rafraîchi le temps et abréuvé, en partie, les légumes qu'on a plantés pour l'hiver.

Nos visiteurs. — Notre ville reçoit, depuis 1 mois et demi, comme tous les ans, de nombreux visiteurs et d'élegantes visiteuses, qui y font des séjours prolongés.

L'excellent air qu'on y respire du haut de notre butte est tellement pur et frais que ces touristes repartent avec regret, avec une santé refaite.

Notre ville devrait se préoccuper d'établir, ici, une station de cure d'air qui ne manquerait pas d'amener de nombreux étrangers, car la plupart viennent de séjourner dans des villes peuplées qui manquent d'air pur, ou de bureaux étroits et mal aérés qui les anéantissent.

Ce serait une ressource pour la région qui ne serait pas à dédaigner tout en rendant service à nos fidèles visiteurs qui en repartiraient plus gais et plus forts.

Frayssinet-le-Gourdonnais

A l'occasion de la fête locale fixée au dimanche 23 septembre, un grand banquet démocratique présidé par M. Malvy aura lieu le lundi 24, à midi.

Les adhésions à cette manifestation républicaine arrivent nombreuses et seront reçues jusqu'au mardi 18 septembre, à la mairie de Frayssinet. Prix du banquet, 10 fr.

Gignac

Nécrologie. — Mardi, à 10 heures, ont été célébrées à St-Bonnet, section de Gignac, les obsèques de M. Magne, Conseiller municipal depuis plus de 30 ans.

Une nombreuse assistance avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure.

Au cimetière, M. Montfort, Conseiller municipal, au nom de M. le Maire empêché, a adressé à son camarade et collègue un émouvant et dernier adieu.

A ses enfants éplorés, nous adressons nos bien vives condoléances.

Soulomès

Mariage. — Avant-hier, 14 septembre, a été célébré, à Soulomès, le mariage de M. Gabriel-Firmin Delpech avec Mlle Renée-Berthe-Virginie Miquel.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux époux.

Salviac

Conseil municipal. — Le conseil municipal de Salviac s'est réuni en assemblée ordinaire le dimanche neuf septembre, à 10 heures du matin.

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de MM. Mompant, Besse, Paul, Gay et Ménaud Robert. M. Lacan est élu secrétaire et lit le procès-verbal de la dernière séance qui est adopté à l'unanimité.

Des demandes d'assistance aux vieillards sont examinées et accueillies favorablement ainsi que des demandes d'assistance aux familles nombreuses qui subissent le même sort.

Les comptes d'assistance médicale gratuite du 1^{er} semestre 1923 sont approuvés et se composent comme suit :

MM. le Dr Cambornac... 197 fr. »
Lagard, pharmacien... 326 70
Costes, id... 201
Dupont... 39 90

Total... 764 60

M. le maire de Salviac expose au conseil municipal que M. Gay Eugène, boulanger à Salviac, est devenu propriétaire de l'immeuble Salanié sis à Salviac, rue Basse, que ce dernier est disposé à rétrocéder à la commune la partie de terrain nécessaire à l'élargissement du chemin vicinal ordinaire n° 1 moyennant la somme de 1.200 fr. Après avoir délibéré le conseil approuve l'acquisition de la partie de l'immeuble désigné ci-dessus.

Le conseil municipal est d'avis de procéder aux réparations ou remise en état de l'abattoir public et d'amé-

nager la place qui y accède, un devis sera dressé ultérieurement et soumis à l'approbation du conseil.

Dégagnac

Encore un incendie. — Cette semaine un incendie dont les causes sont encore inconnues, s'est déclaré non loin du village de Cayrac. Les dégâts, non encore évalués, paraissent être sérieux.

La récolte des prunes paraît être sérieusement compromise dans certaines plantations, ainsi que celle de la vendange dans des vignes herbeuses.

Une enquête a été ouverte par la gendarmerie de Salviac.

Nécrologie. — Samedi, la population de Dégagnac accompagnait au champ du repos les restes, ramenés de Paris, de notre compatriote, M. Glénad Elie, attaché, depuis de nombreuses années, au grand théâtre de « la Potinière ».

Nombreux étaient ceux qui avaient tenu, en accompagnant ses restes, à notre nécropole, à manifester à sa veuve et à la famille, leur sympathie attristée.

Les nombreuses couronnes offertes par les amis et les diverses sociétés locales, témoignaient de l'estime dont jouissait notre ami à Paris ; remarquable surtout celle, magnifique, offerte par les locataires et le théâtre de « la Potinière ».

Nous renouvelons à la veuve et aux familles Galand et Lalande toutes nos condoléances.

Le même jour, Dégagnac faisait aussi des funérailles imposantes à Mlle Marie-Louise Estrabal, notre regrettée receveuse des Postes décédée après une très courte maladie.

Par son aménité, son affabilité, sa complaisance, et surtout par ses services qu'elle a si généreusement rendus pendant la guerre, aux épouses, aux mères qui assaillaient souvent tard dans la nuit, le guichet du bureau de Postes, Mlle Estrabal s'était acquis à Dégagnac l'estime de tous, et malgré les regrets qui doivent être unanimes, nous aurions voulu ne pas voir, malgré l'imposant cortège qui accompagnait ses restes, combien l'ingratitude tient encore de place dans la société.

Nous adressons à toute la famille si douloureusement éprouvée, nos bien sincères condoléances.

En attendant la nomination d'une nouvelle titulaire, le service du bureau de Postes est assuré par Mlle Fraysse Reine, de Limogne, qui par sa grâce, sa diligence et sa compétence donne entière satisfaction au public.

Avec nos souhaits de bienvenue, toutes nos félicitations.

AVIS

Le Dépôt des Machines de la Compagnie d'Orléans à CAHORS recherche **Entrepreneur** pour enlèvement des Scories, déchargement des Charbons et chargement des Tenders.

Dernière heure

EN ESPAGNE

Le capitaine-général Primo de Rivera, qui a créé le mouvement espagnol a été chargé par le roi de former le nouveau Cabinet.

Le parti militaire va donc diriger les affaires du pays.

On n'aperçoit pas encore clairement le but qu'il vise, mais il est à craindre que cette sédition militaire ne donne pas de meilleurs résultats que celles du passé.

Les prétoriens, dit Pierre Bernus des Débats n'ont jamais formé de bons gouvernements !

Lematch Demsey-Firpo

Le match de boxe pour le championnat du monde a eu lieu hier soir à New-York. Demsey conserve son titre. Il a mis son adversaire Knock-out au 2^e round. Cela lui vaut quelques millions de francs !

La résistance faiblit dans la Ruhr

On mande de Dusseldorf : On constate un changement marqué dans l'attitude des autorités allemandes vis-à-vis des Alliés, attitude qui devient chaque jour plus correcte.

La ville de Dortmund a accepté de payer une réquisition de 300 milliards de marks pour les besoins des troupes d'occupation qui lui a été présentée hier. L'extraction du charbon commencée le 11 septembre à la mine Victor, une des plus grandes mines du bassin de la Ruhr, occupée dernièrement en vue de son exploitation directe, est passée de 60 tonnes, le 1^{er} juin, à 150 tonnes, le 12 septembre, et à 200 tonnes, le 13.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le Gérant : A. COUESLANT.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

EN ALLEMAGNE

La Bavière soutient Stresemann

De Berlin : Le gouvernement bavarois, après s'être concerté avec les chefs de partis, envoie une déclaration promettant son appui au Cabinet Stresemann, au sujet des affaires extérieures.

L'agitation communiste

De Londres : On craindrait de graves soulèvements communistes en Prusse. Deux régiments de la Reichswehr, forts chacun de 2.000 hommes, sont cantonnés aux portes de Berlin.

Le communisme en Bulgarie

De Sofia : En présence des préparatifs de révolte des communistes, le gouvernement bulgare a fait arrêter 68 chefs extrémistes.

Cuno parle

De New-York : Arrivant ici, l'ex-chancelier Cuno s'est exprimé en termes optimistes au sujet de l'avenir de l'Allemagne. Il a ajouté que celle-ci ne pouvait pas payer plus de 30 milliards de marks-or au titre réparations.

Tremblement de terre

De Londres : Un message de Pékin annonce qu'un tremblement de terre s'est produit hier à l'est de Paotinfers. Les détails manquent.

HERNIES

LA GUÉRISON certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse pelote à compression souple de M. GLASER le grand Spécialiste de Paris, boulevard Sébastopol, 44 (anciennement n° 63).

Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

EN VOICI DES PREUVES :
Nous autorisons à publier leur nom :
M. TOUJAS D., au Bourg de Bigorre, par Cayron (H.-P.), hernie guérie.
M. DOUQUET J., à Aast, par Ger (B.-P.), hernie guérie.
M. CARTHÉRY G., à Pointis-de-Rivière, par Gourdan Polignan (H.-G.), hernie guérie.
M. BARRIÈRE G., à Fronton (H.-G.), hernies guéries.
M. CAUCIMONT J., à Guérin, par Bouillon (L.-et-G.), hernies guéries.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :
CAHORS, 16 septembre, de 8 h. à 2 h., Hôtel de l'Europe.
GOURDON, mardi 18 septembre, Hôtel de la Boule d'Or.

VARICES — OBESITÉ
Matrice, Déplacement des Organes
Traité de la HERNIE. BROCHURE des BAS à varices et Ceintures-Ventrières. Extr. de l'Album des Ceintures Maillots. Franco sur demande.

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE
LUTHERIE — PIANOS — MUSIQUE
Réparations — Accords
Cours de violon, violoncelle,
solfège et accompagnement
A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE
J.-B. & Jean NOUYRIT
Premier prix du Conservatoire de Toulouse
24, boulevard Gambetta — CAHORS
Téléphone N° 85

M^{lle} Germaine PALAME
Prix du Conservatoire de Toulouse
Concerts, Cours, Leçons
Chant, Solfège
CAHORS, 1, rue Victor-Hugo

A VENDRE
Futailles neuves et usagées
Chez CASSAGNE, Vins en gros
Derrière la Cathédrale

TONNELLERIE DU SUD-OUEST
BARREAU & C^{ie}, MONTAUBAN
BUREAU DE VENTE & DÉPÔTS
7, rue Michelet, Téléphone 214
39, rue Léon-Cladel, Téléphone 275

Etude de M^{re} BOUYSSOU
NOTAIRE A CAHORS

A VENDRE
UN PRESSEUR A VENDANGE
En bon état
Se renseigner au Bureau du Journal

Les meilleures pâtes sont les plus longues à cuire

Voici un moyen simple d'apprécier la richesse en gluten des pâtes que l'on vous offre : les plus riches sont les plus longues à cuire. Ne soyez donc pas étonné que

LES PÂTES LA LUNE

réclament au moins 15 minutes d'ébullition et 10 minutes pour gonfler (sur le coin du fourneau). Le temps nécessaire à leur cuisson prouve la valeur nutritive des pâtes.

La même durée de préparation s'impose également pour les NOUVELLES PÂTES DE SAVOIE aux saufs frais.

Les détails manquent.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

"AU PRINTEMPS"

9 et 11, rue du Maréchal-Foch — CAHORS

Voir toutes les semaines à notre glace miroir extérieure l'annonce de nos réclames à venir

C'est aujourd'hui que commence notre Réclame de BLANC
Nos quantités sont limitées — Hâtez-vous pour vos achats

M. RICHAUD Albert

Professeur de Violon
Conservatoire de Lyon

Bonnera des leçons à partir du 1^{er} octobre
Prendre renseignements Hôtel des Ambassadeurs

Blé de Semence (acclimaté)
Luzerne, Trèfle, Trèfle incarnat, etc.
Toutes les Graines

P. NOYER, Agriculteur-M^d grainier
CABESSUT-CAHORS
Grains — Issues — Engrais
Epicurerie, Mercerie, Tabac
Maison de confiance

On demande pour Paris
Une bonne dans maison bourgeoise
Voyage payé
S'adresser pour renseignements
Mme LEMOZI, 7, rue du Portail-Alban, CAHORS

ON DEMANDE
Femme ou Jeune Fille
Pour faire travaux du ménage
NOURRIE — BONS GAGES
S'adresser Bureau du Journal

ON DEMANDE
Métayer ou Maître valet
Pour exploiter Vignoble et Terres labourables
S'ad' à M^{re} PÉCOURT, à SAUZET (Lot)

MÉNAGE
Demande place dans propriété de rapport
Comme Fermiers ou Maîtres-valets
Références de premier ordre. — Pressé
S'adresser au Bureau du Journal

Pour 2 fr. 75

achetez un flacon de Quinoline que vous verserez dans un litre de vin de table. Instantanément, vous obtiendrez un vin fortifiant complet, très actif et très agréable qui ramènera rapidement votre organisme affaibli.
Pharmacie Orliac à Cahors.

Photographes Amateurs
Pour vos Plaques, Pellicules, Papiers et Produits
Ainsi que pour Appareils KODAKS
Adressez-vous à la Maison spéciale pour la vue
3, rue du Maréchal-Foch, CAHORS

A VENDRE
Plusieurs petites Vaches Bretonnes
PURE RACE
En lait et prêtes à vêler
Très peu exigeantes en nourriture
Convient tout particulièrement comme nourrices d'enfants ou élevage des veaux

Prix modérés
Ecrire : M. de Pousargues
Château du Fossat, par Soturac (LOT)

Entreprise Générale d'Installations Électriques
Lumière, Moteurs, Sonneries, Téléphones
Ampoules à 2 fr. 50.
Pose de lampes depuis 25 francs
TRAVAIL GARANTI
GRAND RABAIS SUR LA VERRERIE ET AMPOULES
A. BARBAZA, Electricien
Ex-Chef de Service
Du Secteur Electrique d'Auch
19, rue du Portail-Alban, CAHORS

AVIS
M. AVÉROUS, négociant en laine, place Geldemar, prévient sa clientèle que son magasin de laine est transféré en face, à côté de la Chapellerie.

LES MAINS PURES

ROMAN PAR LA Comtesse de BAILLEHACHE

XXIII

— Je ne suis pas fou, moi ! — La folie est dans ton refus. Tu te condamnes au mépris de tous, et tu me condamnes avec toi. C'est toi qui me forces à m'éloigner, à traîner la misère... — Tais-toi ! Tu me pousserais à bout ! — Alors laisse-moi dans la solitude et la pauvreté ; ce sont les compagnes que j'ai choisies... — Avec ton honneur ! ricana Karol. — Avec mon honneur, répéta Boleslas. Il est lié à ma vie. — Mon cher, fit Karol, l'honneur d'un homme consiste à ne pas laisser protester sa signature ; et cela je ne l'ai jamais fait !

j'ai des clients ici comme à Vienne, mon représentant est Lévison, le banquier, mais on ne connaît pas mon nom de... papier, et tu vois, j'ai attendu qu'il fasse nuit pour venir te voir. Adieu, Boleslas, écris-moi tout de même de temps en temps... — Adieu, mon père... Merci d'être venu... Ils se serrèrent la main, et Karol sortit. Un moment après, des sonnaillles et le trot de deux chevaux se firent entendre dans la rue. Boleslas s'effondra, les coudes sur la table, la tête dans ses mains, épuisé. Comme il faisait chaud dans ce taudis ! — Monsieur Radetski, dit Mme Sidonie, en entrant avec un plateau, j'ai frappé deux fois et vous n'avez pas répondu. J'ai pris la liberté de vous apporter un peu de café ; il est très frais, voyez la buée sur la verre... Le jeune homme se leva, s'essuya les yeux : — Vous êtes bien bonne, madame Parent, mais vous savez que je ne peux pas m'offrir d'extrats... Elle sourit d'un air fin : — Votre ami qui sort d'ici m'a dit de bien vous soigner. Il est joliment aimable, ce monsieur, et puis chic ! Il avait une voiture à deux chevaux... Elle se pencha, et confidentiellement : — Monsieur Radetski... m'a donné... cent roubles ! Oui... un papier... je ne voulais pas le croire ! J'ai montré le billet à mon mari, il dit que c'est un vrai ; alors, puisque

nous devons vous gâter, je vous ai apporté ce café, et il n'y aura pas de supplément. Elle sourit encore, fit un petit salut de la tête et se retira. Boleslas avait la gorge en feu ; il regarda longtemps le verre sur lequel perlaient la buée, puis il y goûta ; cela lui fit du bien. — C'est une lâcheté de ma part, pensait-il, puisque c'est mon père qui a donné l'argent. Mais il l'a donné comme pourboire, et c'est Mme Sidonie qui me fait le cadeau ; je serais ridicule de ne pas l'accepter. Ce raisonnement de casuistique le fit sourire, mais il n'en dégusta pas moins l'aromatique breuvage. XXIV En octobre, les Varsoviens commencèrent à rentrer en ville ; les hôtels somptueux des Allées s'éclairaient le soir, les badauds admiraient les beaux étalages du « Nouveau-Monde », fraîchement renouvelés pour la nouvelle saison. Chacun avait fait provision de bon air et d'exercice ; les visages étaient superbes de santé, le teint toujours pâle de Boleslas, émacié par les privations, n'en parut que plus blême. La première fois qu'il dina chez les Pilkéwitch, Mlle Kasia en fut frappée : — Avez-vous été malade, monsieur Radetski ? Il s'efforça de prendre gaiement l'observation ; mais Pilkéwitch, qui s'était rapproché, prit part à la conversation.

— Mon cher, dit-il, n'essayez pas de nous tromper. Vous semblez souffrir. Vous vous serez surmené. Ne m'a-t-on pas dit que Troski avait eu la grippe, et que, toute la semaine où il a manqué, c'est vous qui avez fait son travail en plus du vôtre ? — J'avais demandé qu'on ne le dise pas, monsieur. — Pourquoi ? — Pour ne pas peiner Troski. — Ne pas peiner Troski ! Par ma foi, depuis que le pauvre diable est au monde, vous devez être la première personne qui ait ce souci ! On rit. Lorsque l'hilarité se fut apaisée, le fabricant de boîtes reprit : — Vous avez besoin de vacances, Radetski. Si vous voulez, je pourrais vous donner une ou deux semaines... Non, monsieur, non, merci ! Je ne saurais qu'en faire. — Vous n'avez pas de famille ? demanda Kasia. — Aucune, mademoiselle. Boleslas eut peur de nouvelles questions ; heureusement, un domestique vint annoncer que l'on pouvait passer aux zakouskis, et tout le monde se leva. Selon la mode slave, sur une table du second salon étaient servis des mets variés et des boissons fortes. Les hommes commencèrent par un petit verre d'eau-de-vie ; les femmes ataquèrent aussitôt le caviar et les huîtres, les harengs salés, les anchois, les radis noirs coupés en fines tranches et autres gourmandises. Le buffet était luxueusement orné de fleurs, de cristaux délicats et d'argen-

ticrie ciselée, sur les dentelles d'une nappe précieuse. Après s'être presque rassasié de hors-d'œuvre pimentés, on entra dans la salle à manger où le bartsch écarlate fumait déjà dans les assiettes. C'était le premier grand dîner auquel Boleslas assistait à Varsovie ; l'usage des zakouskis lui parut très agréable. Il était placé à un bout de la table, entre Kasia Pilkéwitch et un cousin de province, Alexandre Pilkéwitch. — Nous avons été à Marienbad d'abord, pour faire maigrir maman, raconta Kasia. Et puis, en août, nous étions à Trouville... Que c'est gai et joli ! Ah ! la France, monsieur Radetski, la France ! Nous avons fait faire des robes pour tout l'hiver, et c'est moins cher que chez Herzévi ! Nous ne sommes restés à Paris que trois jours, le temps d'aller un peu au théâtre et dans les magasins, et nous avons passé septembre en Suisse. Je me suis beaucoup amusée, et je veux m'amuser encore beaucoup cet hiver. Vous m'aidez à faire un carnaval réussi, n'est-ce pas ? Le jeune homme cherchait à s'entourdir. Il répondit cordialement : — Je ne demande pas mieux, mademoiselle. Kasia lui fit part de grands projets, de soirées de charité pour des orphelins et des orphelinats, si la police le permettait. Boleslas écoutait, mais il était distrait par la vue d'une personne assise en face lui. Elle était évidemment très jeune et cependant elle lui donnait l'impression d'une

femme mariée, non d'une jeune fille. Sa toilette semblait simple, mais un rang de très belles perles ornait son cou. Ses cheveux d'un blond cendré, floconneux et rebelles, auréolaient un front large et pur, barré de sourcils noirs, dont le contraste avec la chevelure était piquant. Un nez fin aux narines transparentes, une bouche rouge s'ouvrant sur des dents éclatantes, complétait cet ensemble original et captivant. — Qui est cette dame ? demanda Boleslas, lorsque Kasia reprit haleine. — Je ne vous ai pas présenté ? demanda-t-elle. — Puis-elle se souvenir ? — C'est vrai, elle est entrée pendant les zakouskis, et au printemps dernier elle était à Paris. C'est Halka Grodnitska, Halka, comme nous l'appelons tous. Son père est Bronislas Grodnitski, le banquier, qui a aussi la fabrique de sucre de Skierniewitz et la fabrique de papier de Jablonna. Mme Grodnitska est cette belle femme rousse, à la droite de papa, mais ce n'est pas la mère de Halka, c'est la mère de Louka, à qui vous avez, je crois, donné des leçons d'anglais au commencement de l'été. La mère de Halka est morte et le père s'est remarié ; c'est pourquoi elle met des bijoux, dont elle a hérité. Elle possède aussi deux ou trois usines aux environs de Varsovie, et on dit que cela lui rapporte quatre à cinq cent mille roubles par an. (A suivre)

Bibliographie

Vient de paraître :

La Révolution Mexicaine et la Dictature militaire par Blasco Ibañez. Traduit de l'espagnol. — Vol. 18/12 cm. avec couverture illustrée. 7 fr. (Paris, Vuillebert, éditeur.) Voici un ouvrage qui, comme la plupart des œuvres fortes, a soulevé déjà d'ardentes colères et provoquera encore bien des discussions. C'est une étude, prise sur le vif, de la dernière révolution du Mexique « ce pays des éternelles révolutions ». L'auteur, le célèbre romancier espagnol Blasco Ibañez, en a interviewé les principaux chefs — ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui — et brosse de chacun d'eux, morts ou vivants, des portraits inoubliables, d'une vérité souvent cruelle. Mentalité fataliste et résignée d'un peuple misérable qui se sent le jouet de quelques aventuriers sans scrupules, naïveté et cynisme des hommes d'Etat, pression éhontée du pouvoir contrebalancée seulement par la crainte de la prochaine révolution, toutes les causes de l'anarchie mexicaine se retrouvent analysées, examinées, analysées. Ecrit dans un style simple et souvent sans apprêt, mais d'une clarté limpide qui n'exclut ni la couleur ni la vie, l'ouvrage nous donne du Mexique un tableau d'un relief saisissant. A côté de certaines pages virulentes ou l'ardent polémiste cloue au pilori de l'opinion certaines figures trop connues de ce malheureux pays, on lira avec délices diverses anecdotes savoureuses, pleines de charme et de

finesse, qu'on croirait échappées des « Lettres de mon Moulin ». Combien de pages suggestives où le souci de la vérité jusque dans le détail ne le cède ni à la solidité nerveuse de l'expression ni à l'ironie tantôt cruelle, tantôt attristée, tantôt un peu désabusée de l'éminent écrivain ! Car ce que nous montre avant tout cet ouvrage, c'est « la vérité » sur les événements qui se déroulent depuis dix ans au Mexique, mais la vérité telle que peut la voir un Ibañez. Au moment où le gouvernement du général Obregón fait tout ce qui est humainement possible pour se faire reconnaître par la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, où l'essai d'obtenir à nouveau les capitaux du bas de laine français, la publication d'une étude aussi documentée sur les dernières phases de l'histoire mexicaine ne peut qu'intéresser très vivement le lecteur. (Sous presse) Au Pays de Jasmin Par BOYER D'AGEN I^{re} Partie. — Vieil Agen. II^e Partie. — Episodes. III^e Partie. — Le Petit Séminaire. IV^e Partie. — Episodes. V^e Partie. — Le Grand Séminaire. VI^e Partie. — Les Papillottes de Jasmin. Illustration par ANTOINE CALBERT, FERNAND SABATTE, JEAN TORTHÉ, etc... Un vol. 25 fr. C'est un beau voyage au pays de Jasmin, le grand poète populaire du Languedoc, auquel nous invite un autre poète de la Gascogne. On sait le culte de M. Boyer d'Agen pour son glorieux ancêtre et les deux éditions (Bellefleur, Bordeaux, 4 vol. et Garnier, Paris, 2 vol.) qu'il a consacrées

aux œuvres du maître que Lamartine appela « l'Homère des prolétaires et le seul épique de notre temps ». Mais ces deux éditions du centenaire de Jasmin (1888) avec le texte gascon et sa traduction française tout au plus littéraire, n'étaient encore qu'un monument funèbre où dormait un poète dont le génie si humain glorifiait l'humanité entière quand, par sa langue restreinte de Gascogne, il ne pouvait être entendu que d'une seule province de la France. Il va l'être aujourd'hui dans notre langue nationale et le public français pourra unanimement lire et admirer les Souvenirs, l'Aveugle et Castelcuglier, Marthe la Folle, Françoïsette, ces poèmes si dramatiquement beaux que Sainte Beuve a pu les qualifier d'immortels chefs-d'œuvre, en plusieurs études, ils l'étaient en Gascogne, ils vont l'être en Français. ALPHONSE LEMERRE, éditeur. On souscrit chez tous les Libraires de France. Les exemplaires ne sont payés qu'à la livraison. Chemin de fer de Paris à Orléans Nouvelles relations directes transver-sales depuis le 1^{er} juin 1923. Nouvelle relation rapide de Rodez, Tulle, Brive avec Lyon, Milan, Strasbourg. Rodez, départ 4 h. 35. — Capdenac, départ 6 h. 54. — Tulle, départ 9 h. 09. — Brive, départ 9 h. 56. — Limoges, départ 11 h. 49. — Lyon, arrivée 21 h. 40. — Milan, arrivée 13 h. 30. — Strasbourg, arrivée 7 h. 35. Nouvelles relations rapides entre La Rochelle, Lyon et Genève via Limoges-Angoulême. La Rochelle, départ 19 h. 37. — Angoulême, départ 22 h. 44. — Li-

moges, départ 1 h. 44. — Lyon, arrivée 11 h. 40. — Genève, arrivée 18 h. 55. Genève, départ 11 h. 05. — Lyon, départ 15 h. 05. — Limoges, arrivée 1 h. 43. — Angoulême, arrivée 6 h. 03. — La Rochelle, arrivée 9 h. 07. Nouvelles relations entre Bordeaux et Aurillac via Sarlat-Saint-Denis-près-Martel. Bordeaux-Saint-Jean, départ 6 h. 12. — Bordeaux-Bastide, départ 6 h. 38. — Aurillac, arrivée 16 h. 55. Aurillac, départ 9 h. 54. — Bordeaux-Saint-Jean, arrivée 21 h. 01. — Bordeaux-Bastide, arrivée 21 h. 51. Nouvelles relations de jour entre Vichy et Le Mont-Dore et vice-versa, tous les jours du 10 juillet au 20 septembre et les samedis, dimanches, veilles et jours de fêtes, du 1^{er} juin au 9 juillet et du 21 au 30 septembre. Vichy, départ 14 h. — Clermont-Ferrand, départ 16 h. 04. — Royat, départ 16 h. 19. — La Bourboule, arrivée 18 h. 32. — Le Mont-Dore, arrivée 18 h. 50. Le Mont-Dore, départ 19 h. 11. — La Bourboule, départ 19 h. 28. — Royat, arrivée 21 h. 33. — Clermont-Ferrand, arrivée 21 h. 45. — Vichy, arrivée 0 h. 02. Nouvelle relation du Mont-Dore avec Vichy, Lyon, Milan Le Mont-Dore, départ 12 h. 24. — La Bourboule, départ 12 h. 42. — Royat, arrivée 15 h. 24. — Clermont-Ferrand, arrivée 15 h. 40. — Vichy,

arrivée 18 h. 41. — Lyon, arrivée 21 h. 40. — Milan, arrivée 13 h. 30. Nouvelles relations rapides entre Bordeaux et Châtell-Guyon-Vichy (1^{er} juin au 2 octobre). Bordeaux-Saint-Jean, départ 10 h. 02. — Royat, arrivée 19 h. 24. — Clermont-Ferrand, arrivée 19 h. 37. — Châtell-Guyon, arrivée 20 h. 50. — Vichy, arrivée 21 h. 51. Vichy, départ 6 h. 37. — Châtell-Guyon, départ 7 h. 35. — Clermont-Ferrand, départ 8 h. 53. — Royat, départ 9 h. 08. — Bordeaux-Saint-Jean, arrivée 18 h. 23. Voitures directes entre Bordeaux et Vichy. LE LIVRET-GUIDE OFFICIEL de la Compagnie d'Orléans La Compagnie d'Orléans rappelle que son Livret-Guide officiel, complètement remanié, comporte, sous une élégante couverture reproduisant le Château de Chenonceaux, d'après une aquarelle du maître Robida, un texte descriptif très documenté et abondamment illustré. On y trouve l'horaire de toutes les lignes du Réseau pour le Service d'Été 1923, des cartes et plans de ville, des renseignements généraux sur les billets, services Automobiles, etc. C'est une publication indispensable pour préparer les voyages et servir de guide au cours des déplacements. Il est mis en vente dans les gares et bureaux de ville du Réseau, au prix de 2 fr. 50 l'exemplaire. Pour le recevoir franco, adresser la somme de 3 fr. 40 au Service de la Publicité de la Compagnie, 1, Place Vallubert, Paris (XIII^e).

OCCASIONS Hôtel de Vente 4, rue Blanqui, à CAHORS Il vient d'arriver à l'Hôtel de Vente un choix de Armoires lingères en noyer, Buffets-dressoirs pour salle à manger, Tables, Chaises, Table de nuit, Armoires à glace, Bureau ministre, Secrétaire et un choix de Meubles divers, le tout d'occasion. Vous y trouverez aussi : Armoire Louis XVI et un très beau Meuble ancien avec portes « pointe de diamant ». On peut visiter tous les jours de 2 heures à 6 heures. On achète et on prend en dépôt. TRANSPORT - DÉMÉNAGEMENTS et Location Automobiles G. RIVIÈRE, Mécanicien Bureaux : 2, place Rousseau, CAHORS Prix les plus réduits Salle de Vente 62, rue E. Zola, à CAHORS Dépôt, vente et achat de meubles et bibelots anciens L'on achète l'argenterie, les cuivres et les étains

Etude de M^e L. NUVILLE, Docteur en Droit, Avoué à Figeac (Lot), successeur de M^{es} VIVAL, MALRIEU et LOUBET

VENTE SUR LICITATION A SUITE DE SURENCHÈRE DU SIXIÈME

Adjudication fixée au VENDREDI CINQ OCTOBRE MIL NEUF CENT VINGT-TROIS, à QUATORZE HEURES, au Palais de Justice, à Figeac, boulevard Président-Wilson

En exécution d'un jugement rendu sur pied de requête par le tribunal civil de Figeac, le six juillet mil neuf cent vingt-trois, enregistré. Il sera procédé le VENDREDI CINQ OCTOBRE MIL NEUF CENT VINGT-TROIS, à l'audience des criées du Tribunal civil de Figeac, au palais de justice, à Figeac, boulevard Président-Wilson, à la vente aux enchères publiques des immeubles ci-après désignés indivis entre parties. Cette vente est poursuivie à la requête de : 1^o Madame Jeanne MARTY, sans profession, domiciliée à Rignac, veuve de M. Firmin MAGAL ; 2^o Madame Célestine MARTY, sans profession et Monsieur Lucien DAUBET, agriculteur, son mari qui l'autorise, demeurant ensemble à Floirac ; 3^o Madame Marcelle MARTY, veuve JACQUES, sans profession, domiciliée à Paris, rue Hégésippe-Moreau, 17 ; 4^o Monsieur Pierre DECAS, employé, demeurant à Vitry-sur-Seine, 69, avenue du Chemin-de-Fer ; 5^o Madame Germaine DECAS, sans profession, et M. Pierre CAN-CROS, son mari qui l'autorise, agriculteur, domiciliés ensemble à Malpial, commune d'Issendouls ; 6^o Madame Sara DECAS, sans profession, et Monsieur Ursisse RICHARD, agriculteur, son mari

qui l'autorise, demeurant ensemble à Malpial, commune d'Issendouls ; 7^o Madame Maria CAVALLÉ, veuve — en premières noces de Monsieur Armand DECAS et Monsieur Joachim TOURNIE, son mari en secondes noces, qui l'autorise, agriculteur, domiciliés ensemble à Theil, commune de Bio ; « agissant la femme comme tutrice de sa fille mineure, Marcelle DECAS et le mari comme co-tuteur de droit de la dite mineure » ; Licitants ayant Maître NUVILLE pour leur avoué, d'une part. Elle aura lieu en présence ou lui dûment appelé de : Monsieur Ursisse RICHARD, agriculteur, demeurant à Malpial, commune d'Issendouls ; « pris en qualité de subrogé-tuteur de la mineure Marcelle DECAS, sus-nommée », d'autre part. DÉSIGNATION DES IMMEUBLES SURENCHÉRIS A VENDRE TELLE QU'ELLE A ÉTÉ INSÉRÉE AU CAHIER DES CHARGES Les immeubles à vendre consis-

tent en : une petite propriété, sise au lieu dit « Pech-Rougié », commune de Saignes, ayant son centre d'exploitation au dit lieu de « Pech-Rougié », comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, pâtures, terres, bois, sol et patus et paraissant désignée à la matrice cadastrale de la commune de Saignes, ainsi qu'il suit : 1^o Une pâture, sise au lieu dit « Pech-Rougié », portée à la matrice cadastrale de la commune de Saignes sous le numéro 477p., de la section B, pour une contenance de deux ares quatre-vingts centiares, deuxième classe et un revenu de cinquante-six centimes ; 2^o Une terre, sise au lieu dit « Pech-Rougié », portée à la matrice cadastrale de la commune de Saignes sous le numéro 478p., de la section B, pour une contenance de deux ares trente centiares, quatrième classe et un revenu de quarante-six centimes ; 3^o Une terre, sise au lieu dit « Pech-Rougié », portée à la matrice cadastrale de la commune de Saignes sous le numéro 477p., de la section B, pour une contenance de deux ares quatre-vingts centiares, troisième classe et un revenu de quatre-vingt-neuf centimes ; 4^o Une pâture, sise au lieu dit « Pech-Rougié », portée à la matrice cadastrale de la dite commune de Saignes sous le numéro 478p., de la section B, pour une contenance de

deux ares trente centiares, deuxième classe et un revenu de quarante-six centimes ; 5^o Un bois, sis au même lieu dit, porté à la matrice cadastrale de la dite commune de Saignes sous le numéro 479 de la section B, pour une contenance de dix ares, classe U et un revenu de deux francs ; 6^o Une terre, sise au même lieu dit, portée à la matrice cadastrale de la dite commune sous le numéro 480 de la section B, pour une contenance de trente-cinq ares vingt centiares, troisième classe et un revenu de onze francs vingt-six centimes ; 7^o Une pâture, sise au lieu dit « La Foulholle », portée à la matrice cadastrale de la commune de Saignes sous le numéro 481p., de la section B, pour une contenance de quarante-neuf ares, deuxième classe et un revenu de neuf francs quatre-vingts centimes ; 8^o Un sol, bâtiment et patus, sis au lieu dit « Pech-Rougié », porté à la matrice cadastrale de la commune de Saignes sous le numéro 482p., de la section B, pour une contenance de un are vingt centiares, sans désignation de classe ni de revenu. 9^o Une terre, sise au même lieu dit, portée à la matrice cadastrale de la dite commune de Saignes sous le numéro 482p., de la section B, pour une contenance de un hectare, dix ares, trente-huit cen-

tiares, troisième classe et un revenu de trente-cinq francs, trente-deux centimes ; 10^o Une terre, sise au même lieu dit, portée à la matrice cadastrale de la dite commune de Saignes sous le numéro 667, de la section B, pour une contenance de deux ares vingt-huit centiares, quatrième classe et un revenu de quarante-six centimes ; 11^o Une maison, sise au lieu dit « Pech-Rougié », portée à la matrice cadastrale de la commune de Saignes (Propriétés bâties) sous le numéro 482 de la section B, pour un revenu de onze francs vingt-cinq centimes. Tous les immeubles ci-dessus désignés sont situés sur la commune de Saignes, canton de Saint-Céré, arrondissement de Figeac, département du Lot. Ils seront vendus tels qu'ils se présentent et se comportent, sans en rien excepter ni réserver. Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente, dressé par Maître L. NUVILLE, avoué, a été déposé au greffe du Tribunal civil de Figeac, où chacun peut en prendre connaissance. Les immeubles ci-dessus désignés ont été adjugés, suivant procès-verbal dressé par Monsieur DUPUY, juge, en remplacement de Maître SAUVETRE, juge suppléant, commis à cet effet, le huit septembre mil neuf cent vingt-trois à Maî-

tre NUVILLE, avoué, qui a été commandé en faveur de Monsieur ANDRÉ, Justin, propriétaire, demeurant à Laumière, commune d'Aynac, moyennant le prix principal de neuf mille francs, outre les charges. Mais, par acte fait au greffe du tribunal civil de Figeac, le huit septembre mil neuf cent vingt-trois, Monsieur Joachim ROUAN, propriétaire, demeurant à Lavergne, canton de Gramat, ayant Maître NUVILLE, pour son avoué, a déclaré surenchérir du sixième, en sus des charges, le prix d'adjudication des dits immeubles et a, par suite de cette surenchère, porté le prix à la somme de dix mille cinq cents francs, en sus des charges. En conséquence de cette surenchère, il sera procédé aux jour, lieu et heure sus-indiqués à la vente sur surenchère, aux enchères publiques des immeubles ci-dessus désignés en un seul lot sur la mise à prix de dix mille cinq cents francs, résultant de la dite surenchère, ci 10.500 fr.

qu'à concurrence de la différence entre le prix de la première adjudication et celui de l'adjudication sur surenchère. Si le montant des frais de première enchère, de surenchère et de poursuite de vente sur surenchère est supérieur à la différence entre l'ancien prix et le prix nouveau, l'excédent des dits frais incombera à l'adjudicataire sur surenchère qui en sera tenu en sus de son prix d'adjudication. Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hypothèques légales qu'ils devront requérir ces inscriptions avant la transcription du jugement d'adjudication. Pour extrait certifié conforme. Figeac, le onze septembre mil neuf cent vingt-trois. L. NUVILLE, avoué. Pour tous renseignements, s'adresser à Maître NUVILLE, avoué poursuivant, demeurant à Figeac, boulevard Président-Wilson.